

BUREAU (*Émile-Arthur*), Officier de la Force publique et Colon (Dour, 3.1.1864-Laeken, 30.12.1932). Fils de Charles et de Derveau, Louise.

Il fait des études professionnelles au collège de Binche et s'engage comme volontaire, en 1881, dans un régiment d'infanterie. Nommé sergent-major en 1886, il réussit l'examen d'accession, par le cadre, au grade d'officier, et est désigné pour 5^e régiment de ligne, en qualité de sous-lieutenant, le 30 mars 1889. La même année, en novembre, il décide de partir au Congo. Admis comme sous-lieutenant de la Force publique, il s'embarque le 28 à destination de Boma où il arrive le 2 janvier 1890. Il est mis d'abord à la disposition du commandant de la Force publique et participe ainsi à diverses expéditions dans le Mayumbe. Le 27 novembre 1891, il reçoit sa deuxième Étoile. En octobre 1890, il avait occupé, à titre intérimaire, le poste de commissaire de district à Matadi et ses qualités d'administrateur avaient déjà attiré sur lui, à ce moment, l'attention de ses chefs. Aussi, en janvier 1892, quand le commissariat du district de Boma devient vacant, est-il désigné pour remplir ces importantes fonctions qu'il conservera jusqu'à la fin de son premier terme de service. Le 21 novembre 1892, il s'embarque à Boma pour revenir passer un congé normal en Belgique. Un décret du Roi-Souverain du 6 juin 1893 le nomme capitaine de la Force publique et, le mois suivant, il quitte de nouveau Anvers à destination de l'Afrique. Arrivé à Boma le 31 juillet, il est désigné comme adjoint au commissaire de district du Stanley-Pool et gagne Léopoldville où, à partir de juin 1894, il prend effectivement le commandement du district. Malheureusement, en septembre, sa santé, altérée par suite de fièvres dysentériques, ne lui permet pas de prolonger davantage son séjour au Congo. Il démissionne le 28 octobre et quitte Boma le 20 novembre. Il reprend alors du service à l'armée métropolitaine. En 1899, il accomplit un voyage d'études au Brésil et un autre en Roumanie en 1906.

Bureau ne songeait probablement plus à retourner en Afrique lorsqu'en 1912 la « Mercantile anversoise » fait appel à ses connaissances pour lui confier une mission au Katanga. Après certaines hésitations, il s'embarque en octobre, pour la troisième fois, à destination du continent noir. Ses obligations accomplies vis-à-vis de la société, il prend l'audacieuse décision de s'installer sur place, à demeure. C'est ainsi qu'il reste au Congo pendant une quinzaine d'années, sans revenir au pays, et il réussit admirablement, comme colon, au Katanga.

Titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille commémorative du Congo il était également chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

26 juillet 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 559. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 107. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1930, p. 11 ; janvier 1933, pp. 16-17. — A. Chapaux, *Le Congo*, Ed. Ch. Rozet, Brux., 1894, p. 624. — *L'Essor colonial et maritime*, 8 janvier 1933, p. 2. — *La Trib. cong.*, 15 janvier 1933, p. 2.